



BOXE ANGLAISE

Règlement universitaire

Saison 2024-2025

Composition de la commission mixte nationale

Membres FFB :

John Dovi (CTN responsable Scolaire et Universitaire - représentant DTN FF Boxe)
Alain PELAY (Elu Ligue PACA FFB)

Membres FF Sport U

Luc BELKHIR (Directeur National Adjoint)
Rachid HALLAF (SUAPS Université Paris-Sorbonne)
Kevin LAVALOU (SUAPS Université Aix-Marseille)

Invités :

Mehdi NICHANE (DTN)



Préambule :

La FF Sport U et la FF Boxe s'associent pour organiser en 2024 :

- Un **championnat de France** féminin et masculin de Boxe **Assaut** Universitaire individuels ;
- Un **championnat de France** féminin et masculin de Boxe **Combat** Universitaire catégorie ELITE individuels ;
- Un **championnat de France** féminin et masculin de Boxe **Combat** Universitaire catégorie ESPOIR individuels.

Pour obtenir le titre de champion de France, il est nécessaire qu'au moins 4 boxeurs soient engagés nationalement dans la même catégorie de poids.

A partir de 3 boxeurs la catégorie est toutefois ouverte mais sans délivrance de titre. A moins de 3 boxeurs la catégorie n'est pas ouverte.

Les boxeurs professionnels (toutes formes de boxes confondues) ne peuvent pas participer aux championnats de France universitaires.

Championnat de France	Dates (Lieu)	Envoi des résultats	Envoi des candidatures d'arbitres
CFU Boxe Combat (Elite et Espoirs)	28 au 30 mars 2025 NICE	06 décembre 2024	/
CFU Boxe Assaut	28 au 30 mars 2025 NICE	21 février 2025	21 février 2025

CHAMPIONNAT DE FRANCE

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

28-30 mars 2025 NICE

Les championnats de France universitaires Combat et Assaut individuel se déroulent à la même date.

Les boxeurs ne peuvent participer qu'à 1 seul des 3 championnats cités plus haut.

2 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA DIRECTION NATIONALE DES RÉSULTATS DE LIGUE ET INTER LIGUES.

- Engagements nationaux Boxe Combat (Boxe Amateur) au plus tard le : **06 décembre 2024**
(Modalités d'engagement paragraphe 3.1)
- Résultats des championnats ligues ou inter ligues Assaut individuels : au plus tard le : **21 février 2025**

CHAMPIONNAT DE FRANCE COMBAT UNIVERSITAIRE (Boxe Amateur)

Modalités et conditions d'engagement :

Étape 1 : les Ligues Régionales du Sport Universitaire envoient à la Direction Nationale au plus tard **le 06 décembre 2024** leurs engagements dans chacune des catégories de poids en combat Elite et Espoir.

Formulaire d'attestation du palmarès combat (toutes disciplines) à joindre à tout engagement ainsi que le certificat médical annuel de sports à contraintes particulières et l'examen ophtalmologique. (Validité 2 saisons sportives consécutives) **Formulaires disponibles sur** <https://sport-u.com/sports-ind/BOXE/>

Étape 2 : distribution par la Direction Nationale des quotas ligues ou inter ligues **par catégorie de poids** dans chacune des filières Espoir et Elite.

La CMN de qualification interviendra sur les catégories excédant 8 combattants en proposant des combats de barrage au CFU en respectant des critères de proximité géographique (ligue ou inter-ligues) et d'équité sportive.

Une liste de remplaçant.es par catégorie de poids pourra être ajoutée.

Nb : Combats à organiser avant le 21 février 2025

Quota national : 8 boxeurs ou boxeuses maximum seront qualifiés par catégorie et engagés sur la base du palmarès.

Championnat interdit **aux boxeurs professionnels.**

Nb : les CFU Combat Elite et Espoir ne sont ouverts qu'aux combattant.es âgé.es de 18 à 32 ans lors de la saison en cours

Autres conditions de participation :

- Présenter obligatoirement sa licence FF Sport U, sa carte d'étudiant avant la pesée ;
- **Pour les licenciés FFBOXE** Présentation lors du CFU, avant la pesée, du passeport sportif fédéral de la saison en cours
- **Pour les non licenciés FFBOXE** Justifier avant la pesée d'une aptitude médicale comprenant un examen ophtalmologique identique à celui de la FF Boxe (valable 2 saisons sportives consécutives) et un certificat médical annuel de non-contre-indication à la pratique de la boxe combat en compétition

Filières :

2 catégories distinctes sont ouvertes en Boxe combat universitaire, pour répondre aux différents niveaux de pratique :

Un Championnat de France Boxe combat universitaire catégorie "**ESPOIR**" réservé aux étudiants **ayant 5 combats maximum à leur actif** (toutes formes de boxes confondues au moment de l'inscription (le 06 décembre 2024) ou **ayant au minimum réalisé 1 assaut de BEA avant le CFU**

Un Championnat de France Boxe combat universitaire catégorie "**ELITE**" réservé aux étudiants ayant **6 combats minimum à leur actif** (toutes formes de boxes confondues) **au moment de l'inscription (le 06 décembre 2024).**

NB : Les combats en boxe pieds-poings sont comptabilisés pour 2/3 de leur total (exemple : 9 combats boxe pieds-poings = 6 combats Boxe)

Les participants doivent présenter une attestation de palmarès toutes formes de boxes confondues. Toute fausse déclaration ou omission entraînera une disqualification et sanction disciplinaire.

Championnat interdit aux boxeurs professionnels ou âgés de plus de 32 ans au 1^{er} janvier 2025.

Accords FFSU-FF Boxe

1. Validation des combats Espoir et Elite lors du CFU et des barrages de ligue ou inter ligues sur le palmarès FF Boxe :

Combats validés selon les conditions suivantes :

- étudiants opposés, tous 2 licenciés FF Boxe
 - correspondance code sportif FF Boxe = règle de compatibilité des combats
- 2 catégories : 1- **Moins de 6 combats** (Espoir) 2- **6 combats et plus** (Elite)

2. possibilité d'inscrire des combats universitaires dans les calendriers des compétitions FF Boxe, Boxe Amateur FF Boxe : les Sites de Ligue doivent contacter les Ligues régionales ou les clubs affiliés FF Boxe.

Pour faciliter la passerelle FFSU vers FFBoxe, les étudiants seront incités en amont du CFU à valider leur licence FFBoxe et pourront comptabiliser leurs combats sur leur attestation de palmarès.

Formules Sportives :

- **Championnat Espoir Féminin et Masculin** : 1 combat par jour maximum en 3 rounds de 2 minutes.

- **Championnat Elite Masculin et Féminin** : 1 combat par jour maximum en 3 rounds de 3 minutes.

Le système de compétition est organisé en poule pour favoriser la pratique des licenciés FFSU.

Le système de compétition par poule ou par élimination directe avec combat de classement sera décidé en fonction du nombre d'engagés dans chaque catégorie

Qualifications :

La sélection sera effectuée par la CMN après réception des engagements des ligues fixée au **06 décembre 2024, délai de rigueur.**

Toute inscription arrivée après le 06.12.2024 ne pourra être prise en compte que si la catégorie de poids concernée n'est pas complète. Une fois la catégorie de poids au complet, une liste de remplaçant.es pourra être ajoutée en fonction de l'ordre de réception des demandes ou à l'issue des combats de barrage lorsqu'ils devront être organisés.

Les quotas de ligue ou inter ligues par catégories de poids seront fixés par la direction nationale à l'issue de la date limite des engagements en combat fixée au **06 décembre 2024.**

La CMN de qualification interviendra sur les catégories excédant 8 combattant.es en proposant des combats de barrage au CFU par ligue ou inter-ligues à organiser avant le : **21 février 2025**

Dans le cas où il n'y aurait que 2 étudiant.es engagé.es dans une catégorie, celle-ci ne serait pas ouverte

Règlement Boxe combat universitaire (Boxe Amateur) :

Les points suivants servent de référence pour l'organisation du Championnat de France et des phases sélectives organisées pour les championnats régionaux:

- Protège-dents (pas de rouge), casque personnel (sans pommettes ni mentonnière) autorisés sous réserve de validation par le superviseur au moment de la pesée, pour la catégorie espoirs ;
- Les gants 10 Oz jusqu'à 65 kg et gants 12 Oz au-delà de 65 kg sont fournis par l'organisateur.

Tout le matériel personnel devra être validé au moment de la pesée.

- « Ten point must system » : Système de jugement FFBOXE. Se référer au code sportif de boxe amateur :

<https://sport-u.com/wp-content/uploads/sites/15/2024/09/CODE-SPORTIF-BA-2023-2024-VF.pdf>

- **Nombre de combat** : 1 seul combat par jour pour chaque combattant
- **Pesée quotidienne** :

Pesée féminine : obligatoirement en tenue de compétition avec tolérance de poids de 800 grammes lors de la **pesée du 1^{er} jour** (fin de journée)

Pesées 2^e et 3^e jour (matin) : 300g de tolérance de poids

Pesée Masculine : 500 g tolérance poids lors de la pesée du 1^{er} jour (fin de journée)

Pesées 2^e et 3^e jour (matin) : aucune tolérance de poids

- **Visite médicale** : obligatoire lors de chaque journée (avant le début de compétition)
- **Médical** : Le médecin est présent au pied du ring systématiquement lors de chaque combat
- **Tenue obligatoire** : short au-dessus du genou, maillot sans manche, chaussure semelle plate, coquille pour les hommes, protège - poitrine facultatif pour les femmes, bandages plats (longueur et largeur identiques au règlement FF Boxe).
- Officiels : minimum 1 délégué, 1 arbitre, 1 chronométreur et 3 juges par ring

Catégories de poids hommes

55 à 60 kg	75 à -80 kg
60 à 65 kg	80 à 85 kg
65 à 70 kg	85 à 90 kg
70 à 75 kg	+90 kg

Catégories de poids femmes

50 à 55 kg	70 à 75 kg
55 à 60 kg	+75 kg
60 à 65 kg	
65 à 70 kg	

Coachs :

Tous les Coachs durant le CFU doivent être **licenciés FFSU**. Cette licence est à demander (gratuitement) auprès des A.S ou des Ligues Régionales du Sport Universitaire. Tous les enseignants sont conviés à la réunion technique précédant le championnat.

CHAMPIONNAT DE FRANCE ASSAUT INDIVIDUEL

Conditions de participation :

- Présenter obligatoirement sa licence FF Sport U et sa carte d'étudiant ;
- Avoir participé à une épreuve sélective et figurer dans la liste nationale des qualifiés ;
- Les étudiants titulaires de la licence FF Boxe peuvent participer aux championnats de France universitaires individuels de boxe assaut.
- Ce championnat **s'adresse prioritairement à des étudiants.es ne pratiquant pas la boxe combat** (toutes formes de boxes confondues) sauf dans le cas où la catégorie de poids en combat de l'étudiant.e concerné.e ne serait pas ouverte par manque de participants-tes. (- de 3 inscrit.es).

Championnat interdit aux boxeurs professionnels

Championnat interdit aux étudiant.agé.es de plus de 40 ans lors de la saison en cours

Qualifications en BEA (boxe éducative assaut)

A l'issue des championnats de ligue ou inter ligues, **les responsables de la ligue organisatrice du championnat envoient à la Direction Nationale de la FF Sport U :**

- Leurs propositions de qualification avant le **21 février 2025**
- **Le classement de 1 à 4 des participants par catégorie**, les feuilles de poules ou tableaux de compétition et les propositions de qualification seront adressés

à la Direction Nationale FF Sport U par chaque responsable de ligue organisatrice de championnat sélectif au CFU.

Seul.es Les boxeurs et boxeuses classés 1ers aux phases qualificatives de ligue ou inter ligues dans leur catégorie seront automatiquement sélectionnés au championnat de France assaut.

Des qualifications éventuelles (QEV) pourront être attribuées **aux ligues** en fonction du double critère suivant : **nombre d'engagés dans leurs championnats qualificatifs et du nombre de candidatures d'officiels étudiants (formés CUA2)** qu'elles présenteront **au même moment** que leur demande de QEV (cf rubrique Officiels p 13)

- **1 à 3 participant.es** lors de la phase qualificative = **Pas de QEV** sauf si catégorie trop faiblement remplie pour le CFU
- **4 à 6 participant.es** lors de la phase qualificative = **1 QEV possible**
- **6 à 10 participant.es** lors de la phase qualificative = **2 QEV possibles**
- **+de 10 participant.es** lors de la phase qualificative = **3 QEV possibles** sous réserve de places disponibles dans la catégorie

Quota national : maximum 16 sélectionnés JG et 12 sélectionnées JF par catégorie de poids.

NB : Afin de respecter les effectifs maximums par catégorie de poids, **la CMN restera souveraine lors de l'attribution des QEV par ligue**, selon le double critère énoncé précédemment.

La participation à une phase de sélection ligue ou inter-ligues est obligatoire pour être sélectionné au CFU individuels

Une liste des compétitions Universitaires organisées en métropole sera publiée sur le site FFSU, rubrique Boxe, afin de permettre à tout.e étudiant.e de faire une demande de participation à une compétition hors de sa Ligue du Sport U si aucune compétition n'est organisée dans cette dernière faute d'un nombre suffisant d'inscrits.

Toute demande de **Qualification exceptionnelle (QE)** doit être validée par la Ligue Régionale du Sport U d'appartenance de l'étudiant.e au préalable : formulaire spécifique Q.E sur <https://sport-u.com/sports-ind/BOXE/>

Comme indiqué dans les règlements généraux de la FFSU, les demandes de qualification exceptionnelle (QE) doivent être justifiées et ne sont valables que pour les cas suivants :

- ▶ Sportif de Haut-Niveau (listes ministérielles) ou sportif précédemment titrés (universitaire ou fédéral) ayant une absence justifiée (stage, compétition) lors des qualifications
- ▶ Blessure avec justificatif médical ;
- ▶ Concours nationaux (tolérance pour les examens).

Ces demandes doivent être envoyées à la Direction Nationale avant la date limite de demandes de qualifications. Aucune demande ne sera traitée si l'athlète n'est pas licencié à la FF Sport U à la date de la demande et si le dossier n'est pas complet.

Préconisations pour l'organisation des épreuves sélectives :

- Privilégier un système de poules pour donner la possibilité aux étudiants de disputer au moins 2 assauts ;
- Boxeur isolé dans sa catégorie : au moins 1 assaut (même avec catégorie inférieure ou supérieure en respectant un écart de poids de 5kg maximum).

Jugement :

Application du règlement code sportif BEA FF Boxe en vigueur (Règlements disponibles en ligne site FFSU avec comptabilité par touches réglementaires et principe suivant : toute tentative de mise hors combat de l'adversaire est interdite. Chaque boxeur(se) cherche à toucher son adversaire sur les cibles autorisées en contrôlant ses touches.

https://sport-u.com/wp-content/uploads/sites/15/2024/09/CODE-SPORTIF-BEA-2023-2024_12042024-VF.pdf

Cas d'égalité dans un assaut

- En cas d'égalité parfaite déclarée le départage sera effectué selon le règlement
 - 1- Boxeur le moins sanctionné ;
 - 2- Boxeur qui n'a pas été le premier sanctionné ;
 - 3- Sur décision préférentielle des juges sur critères technico-tactiques.

- Classement dans une poule : 1 victoire = 3 points ; 1 match nul = 1 point ; 1 défaite = 0 point.
- Boxeur ne se présentant pas sur le ring : disqualification après le 3ème appel.

- Egalité entre deux boxeurs de la même poule : le vainqueur de la confrontation directe l'emporte

- Egalité entre 3 boxeurs ou plus ou entre 2 poules (meilleurs seconds) : critères de départage
 1. le nombre de juges dans les décisions (3-0 ; 2-1)
 2. le boxeur le moins pénalisé

Les officiels :

Au cours de cette compétition, les délégués, juges et arbitres seront des officiels fédéraux FF Boxe pour la boxe amateur combat. Pour la BEA les juges et arbitres seront des officiels étudiants détenteurs d'un certificat universitaire d'arbitrage (CUA2 ou CUA3) accompagnés d'officiels FFB. Un superviseur coordonnera l'ensemble des officiels. Une réunion technique pour tous les officiels sera organisée et menée par le superviseur du championnat. Elle sera suivie par une rencontre entre le superviseur et les arbitres étudiants.

Chaque ligue faisant la demande de QEV pour le CFU fera donc conjointement parvenir les candidatures étudiants formés CUA2 ou CUA3 en fonction du nombre de ses demandes de QEV selon le barème suivant :

03 à 05 QEV= 1 candidature officiel étudiant
06 à 10 QEV= 2 candidatures officiel étudiant
+ de 10 QEV= 3 candidatures officiels étudiant

Une sélection des candidatures des officiels étudiants pourra être effectuée par la CMN

- Tout lauréat du diplôme d'arbitre CUA3 à l'équivalence de l'UC1 du diplôme d'arbitre FFboxe, sous réserve de prendre une licence FF BOXE arbitre stagiaire.

Ils pourront ainsi être sollicités par les ligues FF BOXE pour venir officier lors des compétitions régionales

Réfèrent : johndovi81@gmail.com

Règlements :

Durée et nombre des assauts

3 reprises de 1'30 à 2 minutes (déterminé avant la compétition selon le nombre d'assauts total par jour). **Le nombre d'assauts par jour est limité à 3 en 3 X 1.30 et à 2 en 3 X 2 minutes.**

Tenue obligatoire

1 débardeur bleu et un débardeur rouge sans manches pour les hommes, 1 tee-shirt à manches courtes bleu et 1 tee-shirt à manches courtes rouge pour les filles, short sport de combat avec ceinture visible et ne descendant pas en dessous des genoux (short sport collectif interdit), bandages, bandana ou bonnet de bain, cheveux obligatoirement maintenus à l'intérieur du casque pour le port des cheveux longs (barrettes métalliques interdites).

Pour les féminines, possibilité de porter une jupe-short.

Tenue du coach : tenue de sport neutre.

Piercing interdit. Port barbe et moustache autorisée

Protections obligatoires

Protège-dents (pas de rouge), casque personnel (sans pommettes ni mentonnière) autorisé sous réserve de validation par le superviseur, coquille pour les hommes, le protège-poitrine est fortement conseillé pour les femmes.

Poids des gants

- Les gants 10 Oz jusqu'à 60 kg et gants 12 Oz au-delà de 60 kg sont fournis par l'organisateur.

Le matériel personnel (casque uniquement) devra être validé par le superviseur au moment de la pesée.

Pesée

Une seule séance de pesée la veille du premier jour de la compétition. Pesée en tenue d'assaut (short et débardeur). Tolérance 500g maximum.

Catégories de poids hommes

55 à 60 kg	75 à -80 kg
60 à 65 kg	80 à 85 kg
65 à 70 kg	85 à 90 kg
70 à 75 kg	+90 kg

Catégories de poids femmes

50 à 55 kg	+70kg
55 à 60 kg	
60 à 65 kg	
65 à 70 kg	

Coachs Assaut universitaire :

Tous les Coachs durant le CFU doivent être licenciés FFSU. Cette licence est à demander (gratuitement) auprès des A.S ou des Ligues Régionales du Sport Universitaire.

TROPHEE JEAN LETESSIER

Pour l'ensemble de la compétition, un trophée FFBOXE de la meilleure A.S. d'établissement sera attribué selon le barème suivant :

- 2 points pour chaque officiel participant + 1 pt si classé parmi les 3 meilleurs officiels du CFU

- 1 point pour chaque participant d'une A.S aux championnats combat ou assaut
- 5 points Médaille d'or
- 3 points Médaille d'argent
- 2 points Médaille de bronze

En cas d'égalité entre 2 AS le départage sera effectué selon les critères suivants :

- Plus grand nombre d'officiels présentés
- Plus grand nombre de médailles d'or obtenues
- Plus grand nombre de féminines engagées

PROGRAMME INTERNATIONAL

Prochain CMU programmé en 2026



CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

federation@sport-u.com

www.sport-u.com

Directeur national adjoint - Luc BELKHIR

lbelkhir@sport-u.com

Assistant pôle sport - Nicolas GUERIN

nguerin@sport-u.com / 01 58 68 22 90

